



Cree une activitee a temps perdu a mon domicile

Par **escargot70**, le **09/09/2012** à **13:44**

Bonjour,
je suis assistante maternel avec 2 enfants sous contrat a 30 heures semaine soit 3 jours semaine ;j aimerais cree dans mon garage qui est aménagé un institue ongulaire et y travailler pendant les jours ou je n ai pas les enfants ;bien entendu c est un lieu qui sera aménager de facon que mes deux activitees soit bien separe par les lieux ,aussi bien dans les horaires; je voulez savoir si cela ete possible et si on ne risquer pas de m enlever mes agrements ?

Par **trichat**, le **20/11/2012** à **08:52**

Bonjour,

Si vos deux activités se déroulent sur des jours différents, il n'y a pas à priori d'incompatibilité. Mais par mesure de prudence et de courtoisie, il conviendrait de poser la question aux parents des enfants dont vous avez la garde. S'ils n'y voient pas d'inconvénient, vous n'avez rien à craindre.

Cordialement.